

CCAS de CORNY-sur-MOSELLE**DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
REUNION DU 27 SEPTEMBRE 2023**

Sous la présidence de Mr Daniel AMBROSIN, Administrateur du CCAS.

Etaients présents : Mr , Jean Louis LEGRAND.
Mmes : Marianne DAUPHIN, Martine MITHOUARD, Sandra WEINMANN,
Marie-Michelle HAFNER, Mme Bernadette CIOLFI, Mme GUYENET.

Absents excusés : Denis BLOUET.

Mr AMBROSIN ouvre la séance à 18h30.

01/23 Désignation du Vice-Président

Suite à la démission de Mme GONVALVES, 4^{ème} adjoint au Maire et Vice-Présidente du CCAS, le Conseil Municipal a procédé à son remplacement lors de sa séance du 18 juillet 2023 en élisant Mme WEINMANN en tant que 4^{ème} adjoint au Maire. L'assemblée a également renouvelé les administrateurs du CCAS en nommant Mr AMBROSIN, Mme WEINMANN, Mme HAFNER et Mme MITHOUARD. Aussi, il convient de procéder à la nomination du vice-président du CCAS.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré par : 8 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention, nomme Mr AMBROSIN vice-président du CCAS, seul candidat à la fonction.

02/23 Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil d'Administration du 08 09 2022

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré par : 8 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention, approuve le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 8 septembre 2022.

03/23 Vote du compte administratif 2022

Le Conseil d'Administration prend connaissance du compte de gestion de l'exercice 2022 établi par Mr METTAVANT, trésorier su service de gestion comptable de Pont-à-Mousson ainsi que du compte administratif de cet exercice. Après avoir exposé et expliqué ces comptes, le Président du Conseil d'Administration propose d'affecter les résultats comme suit :

CCAS de CORNY-sur-MOSELLE

**DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
REUNION DU 27 SEPTEMBRE 2023**

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Dépenses		400.00 €
Recettes		1 364.31 €
Résultat de l'année		964.31 €
Résultat reporté		0.00 €
Soit résultat	Excédent	964.31 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Dépenses		0 €
Recettes		0 €
Résultat de l'année		0 €
Résultat reporté		0 €
Soit résultat	Excédent	0 €
Restes à réaliser	Dépenses	0 €
	Recettes	0 €
	Déficit	0 €
Soit, en tenant compte des restes à réaliser, un besoin de financement de		0 €
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		
- en réserve obligatoire en investissement – art. 1068		0 €
- article 002 – excédent antérieur reporté		964.31 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré par : 8 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention, décide d'approuver le compte de gestion et le compte administratif du budget eau potable 2022 et d'affecter les résultats comme présentés ci-dessus.

CCAS de CORNY-sur-MOSELLE

DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION REUNION DU 27 SEPTEMBRE 2023

04/23 Vote du budget primitif 2023

Le Conseil d'Administration procède à l'examen du budget primitif du budget du CCAS de l'exercice 2023.

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit dont le détail figure ci dessous :

- Section de fonctionnement : 2 664.31 €
- Section d'investissement : 0 €

BUDGET PREVISIONNEL 2023

PREVISION BUDGET PRIMITIF - BUDGET ANNEXE CCAS 2023 - FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT CHARGES		
article	libelle	Propositions 2023
11	Charges à caractère général	695.00 €
60632	Fouritures de petit équipement	250.00 €
623	Publicité, publications	100.00 €
633	Impots, taxes (urssaf)	95.00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 969.31
65133	Secours d'urgence	650.00
65134	Aide	1 500.00
65138	Autres secours	69.31
23	Virement à la section d'investissement	0.00 €
	TOTAL	2 664.31 €
FONCTIONNEMENT PRODUITS		
article	libelle	Propositions 2023
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 500.00 €
74748	Dotation communale	1 500.00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	200.00 €
756	Libéralités reçues	200.00 €
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0.00 €
2	Excédent de fonctionnement reporté	964.31 €
	TOTAL	2 664.31 €

CCAS de CORNY-sur-MOSELLE**DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
REUNION DU 27 SEPTEMBRE 2023**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré par : 8 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention, adopte le budget primitif du CCAS pour l'année 2023.

Délibérations n° 1/23 à 4/23

La séance est close à 20 h.

Emargements des membres présents :

Denis BLOUET Président	Excusé	Daniel AMBROSIN Vice-Président	
Martine MITHOUARD		Marianne DAUPHIN	
Marie Michelle HAFNER		Mme GUYENET	
Sandra WEINMANN		Jean-Louis LEGRAND	
Bernadette CIOLFI			